

COMITE SYNDICAL DU 8 AVRIL 2021

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SEDRE DU 8 AVRIL 2021 – 19H30

L'an deux mille vingt et un, le 8 avril à dix-neuf heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 1^{er} avril 2021, s'est réuni à l'ECOSITE SUD ESSONNE, 15-17 rue de la butte Cordière 91150 Etampes sous la présidence de Monsieur Bernard DIONNET.

Présents :

CAESE

ABBEVILLE-LA-RIVIERE
ARRANCOURT

Jean-Philippe GRIFFON

Rosa BOURLIERE

Martial DELTON

BOISSY-LA-RIVIERE

Maria-Hélène MENDES MARTINS

Vincent ROUDAUT

BOISSY-LE-SEC

Delphine DELUGIN-BECAVIN

BOUTERVILLIERS

Alexis LE CALVE

Julie GIRARD

BRIERES-LES-SCELLES

Sylvie JOUARD

Michel ROULAND

CHALO-SAINT-MARS

Rodolphe VINCENT

Vanessa FIEVET

CHALOU-MOULINEUX

Alain TEYSSIER

Claude PINAULT

CONGERVILLE THIONVILLE

Béatrice THOMAS

Sandrine PORQUET

FONTAINE-LA-RIVIERE

Jérôme BOURGEOIS

MONNERVILLE

Pascal DARDENNE

Christophe LONG

MORIGNY-CHAMPIGNY

Bernard DIONNET

ORMOY-LA-RIVIERE

Michaël MERIGOT

Matthieu IMBAULT

SACLAS

Fabrice JAOUEN

SAINT-CYR-LA-RIVIERE

Ludovic CHACHIGNON

Pascal DOZIAS

SAINT HILAIRE

Jérémy HAYEZ

Charles TREMBLAY

CCEJR

LARDY

Hugues TRETON

Pouvoirs :

BOISSY-LE-SEC

Lydie NAUDIN à Delphine DELUGIN-BECAVIN

PUSSAY

Grégory COURTAS à Bernard DIONNET

Jacques ADRIEN à Michaël MERIGOT

Absents :

BOISSY-LA-RIVIERE

Laëtitia KOUMAH

FONTAINE-LA-RIVIERE

Henry GATINEAU

GUILLERVAL

Yves ABATE

Serge BOUDIN

MORIGNY-CHAMPIGNY

Jérôme LENOIR

SACLAS

Karelle HARDY

CCEJR

LARDY

Dominique PELLETIER

COMITE SYNDICAL DU 8 AVRIL 2021

POINT N° 1 : Nomination du secrétaire de séance

Les membres de l'assemblée ont désigné à l'unanimité Delphine DELUGIN-BECAVIN de la commune de Boissy-Le-Sec.

POINT N°2 : Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 25 mars 2021

Approuvé à l'unanimité.

POINT N° 3 : Approbation du compte de gestion 2020

Présentation : Mr Hugues TRETON, vice-président délégué aux finances.

Le compte de gestion, transmis par le trésorier principal, est identique au compte administratif.

Le résultat de l'exercice 2020 est de :

- en investissement : -64 455,50 €
- en fonctionnement : -383 665,17 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 est de :

- en investissement : 432 444,18 €
- en fonctionnement : 153 986,52 €

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Point n°4 : Vote du compte administratif 2020

Présentation : Mr Hugues TRETON, vice-président délégué aux finances.

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Résultat à la clôture De l'exercice précédent	+ 496 899,68 €	+ 537 651,69 €
Résultat de l'exercice 2020	-64 455,50 €	-383 665,17 €
Résultat de clôture 2020	432 444,18 €	153 986,52 €

Ce résultat est identique au résultat de clôture de l'exercice 2020 du Compte de Gestion.

Le compte administratif 2020 est approuvé à l'unanimité hors la présence du Président.

Point n°5 : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Présentation : Mr Hugues TRETON, vice-président délégué aux finances.

Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020 est de :

- en investissement : 432 444,18 € à reporter en recettes d'investissements (R001)
- en fonctionnement : 153 986,52 € à reporter en fonctionnement (R002)

L'affectation du résultat 2020 est approuvée à l'unanimité.

Point n° 6 : Vote du budget primitif 2021

Présentation : Mr Hugues TRETON, vice-président délégué aux finances.

Le budget primitif 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le vote s'effectue par chapitre budgétaire et se décompose comme suit :

COMITE SYNDICAL DU 8 AVRIL 2021

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	REALISE 2020	BP 2021
11- charges à caractère général	1 125 612,42	1 195 153,00
12- charges de personnel	71 439,83	76 000,00
65- autres charges de gestion courante	1 827 365,01	1 968 000,00
66- charges financières	5 708,01	2 138,00
67- charges exceptionnelles	4 515,14	10 468,52
022- dépenses imprévues	0,00	23 500,00
68- dotations aux amortissements, aux dépréciations		12 000,00
042- opérations d'ordre de transfert entre sections	67 115,05	30 050,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	3 101 755,46	3 317 309,52
013- atténuations de charges	264,59	270,00
70- ventes de produits, prestations de services	2 212 852,82	2 612 000,00
74- subventions d'exploitation	162 166,96	433 053,00
75- autres produits de gestion courante	5 030,61	4 000,00
77- produits exceptionnels	353,80	114 000,00
R002 report de résultat cumulé de clôture d'exercice d'exploitation	537 651,69	153 986,52
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	2 918 320,47	3 317 309,52

INVESTISSEMENT

CHAPITRE	REALISE 2020	BP 2021
20- immobilisations incorporelles	0,00	321 733,78
21- immobilisations corporelles	1 760,40	53 760,40
16- emprunts et dettes assimilées	129 810,15	77 000,00
020- dépenses imprévues	0,00	10 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	131 570,55	462 494,18
040- opérations d'ordre de transfert entre sections	9 445,40	30 050,00
R001 report de résultat cumulé de clôture d'exercice d'investissement	496 899,68	432 444,18
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	564 014,73	462 494,18

Point n° 7 : Convention avec la préfecture sur la dématérialisation des actes administratifs

Présentation : Mr Michaël MERIGOT, vice-président délégué aux affaires générales

Dans le cadre de la modernisation des relations entre l'Etat et les collectivités, le Ministère de l'Intérieur a développé une application informatique dénommée @CTES qui permet aux collectivités de transmettre, par voie électronique, leurs actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.

Le SEDRE peut bénéficier d'un accès à ce service par son adhésion au GIP Maximilien.

Cependant, l'accès à cette application est soumis à la signature d'une convention entre le SEDRE et la préfecture.

Après délibération, les membres présents autorisent à l'unanimité :

- le SEDRE à recourir à la transmission par voie électronique
- le président à signer la convention avec la préfecture

Fin de séance à 21h15